

Mo 10  
Adelard Lamo  
Exire Rangoult

Le premier juillet, mil huit cent quatre-vingt-dix  
après la publication d'un ban de mariage fait  
dimanche dernier aux paroisses de nos messes  
paroissiales à 5<sup>e</sup> Atharase et à 5<sup>e</sup> Cyprien, entre  
Adelard Lamoie cultivateur, fils majeur de Edouard  
Lamoie cultivateur, et de Florie Boudreau, de  
5<sup>e</sup> Atharase d'une part et Marie Exire Rangoult  
fille majeure de Waie Rangoult payrou  
et de Delphine Bontin, de cette paroisse, d'autre  
part. Dispense d'un ban ayant été accordée le  
vingt quatre courant par Messire A. D. Marchal  
vicaric général de notre évêché de Montréal  
et de l'étant de ce ban aucun empêchement  
au dit mariage, nous prêtre curé soussigné  
avons reçu le mutuel consentement de mariage  
des dits époux et leur avons donné la bénédiction  
nuptiale en présence de Waie Rangoult père de  
l'époux, de Edouard Lamoie père de l'épouse;  
lequel Edouard a déclaré ne pouvoir plus signer.  
L'époux son épouse ainsi que soussigné Waie ont  
signé avec nous après lecture faite.

Exire Rangoult  
A. Dolor Lavoie  
Waie Rangoult  
A. D. A. Sapey

S. 31.  
Henri  
Demuelin

Le deux juillet, mil huit cent quatre-vingt-dix,  
nous prêtre, vicaric, soussigné, avons inhumé dans le  
cimetièr de cette paroisse, le corps de Henri Demuelin  
fille légitime de Pierre Demuelin, cultivateur de cette paroisse  
et de Henriette Lamoie, décédée le trente trois dernier  
à Saint Adamb U.S., âgé de vingt deux ans.  
étaient présents: Simon Bontin et Jérémie Lamoie  
qui ont déclaré en savoir signer

J. A. Prineau

B 46  
M. A. Groue  
Nolette

Le six juillet mil huit cent quatre-vingt  
dix, nous, prêtre, vicaric, soussigné, avons baptisé

Marié Ida Groue née le quatre dernier, fille légitime de  
Benjamin Nolette, boucher, et de Julie Lamoie, de  
cette paroisse. Le parrain a été Théophile  
Leblanc, marchand, et la marraine, Vera femme  
laquelle a déclaré en savoir signer. Le parrain et le  
fils ont signé avec nous. Lecture faite

Theophile Leblanc  
Benjamin Nolette

J. A. Prineau

B 46  
M. A. Groue  
Hébert

Le sept juillet, mil huit cent quatre-vingt  
dix, nous, prêtre, vicaric, soussigné, avons  
baptisé Marie Azélie Groue, née hier, fille  
légitime de Amédée Hébert, cultivateur et de  
Azélie Bourgeois, de cette paroisse. Le parrain a  
été Joseph Groue et la marraine, Céline Bour  
geois, laquelle a signé avec nous, le parrain a  
déclaré en savoir signer. Le fils était absent  
lecture faite.

Céline Bourgeois

J. A. Prineau

B 47  
M. A. Lamoie  
Lilion

Le neuf juillet, mil huit cent quatre-vingt  
dix, nous, prêtre, vicaric, soussigné, avons baptisé  
Marie Anne Groue, née au jour, fille légi  
time de Octave Lilion, cultivateur, et de Joseph  
de Groue, de cette paroisse. Le parrain a été  
Joseph Groue, et la marraine, Justine Boudreau  
de cette paroisse. Le parrain et le fils ont  
signé; la marraine a déclaré en savoir signer  
lecture faite.

Joseph Groue

Octave Lilion

J. A. Prineau

S. 31  
Henri  
Hébert

Le neuf juillet, mil huit cent quatre  
vingt dix, nous, prêtre, vicaric, soussigné,  
avons inhumé dans le cimetièr de cette paroisse